



Appel à Projets GIRCI GO 2016

« Labellisation de réseaux thématiques/réseaux disciplinaires du GCS HUGO »

GUIDE D'INSTRUCTION

DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS : 21 SEPTEMBRE 2016

Soumission électronique par la DRCI à :
i.ociepa@chu-tours.fr

1. Contexte de l'appel à candidatures

La mise en réseau de praticiens d'une même spécialité ou travaillant sur une thématique particulière commune permet d'accroître les performances des établissements d'HUGO, notamment en matière de recherche de financements, de recrutement dans des projets de recherche, d'animation territoriale de proximité.

Le GCS HUGO souhaite favoriser l'expression de besoins et aider à la structuration de réseaux thématiques sur le modèle des réseaux existants ayant déjà bénéficié de financements au titre des divers AAP du GIRCI (HUGOPEREN, SPRING GOCE, HUGOPSY...). Le GIRCI lance ainsi un Appel à Projets (AAP) 2016 en vue de labelliser des réseaux thématiques/disciplinaires.

Conformément aux principes généraux de fonctionnement du GIRCI, les projets soumis à demande de labellisation:

- bénéficient d'une aide par la mise à disposition d'un temps de chargé de mission financé par le GIRCI ;
- font l'objet d'une évaluation scientifique ;
- sont invités à définir des règles de gouvernances partagées, incluant un principe d'alternance, conformément aux principes en vigueur dans le GCS HUGO ;
- font l'objet d'une évaluation régulière par le COS du GIRCI ;
- s'engagent à tout mettre en œuvre pour rechercher rapidement les moyens d'autofinancement.

Le présent AAP permettra de sélectionner des réseaux qui feront l'objet d'une labellisation. Au titre de la labellisation, les réseaux pourront bénéficier de la prise en charge financière, pendant 2 ans, renouvelable exceptionnellement 1 an, d'un ½ ou ⅓ temps de chargé de mission/animateur partagé entre 2 ou 3 réseaux, recruté sur la base d'une fiche de poste validée par le COS du GIRCI. En outre, les réseaux auront un accès facilité aux ressources partagées/sur compétences HUGO et notamment à l'aide méthodologique du réseau biostat-méthodologie.

Le GIRCI assurera une coordination du groupe des chargés de mission/animateurs afin de favoriser les échanges de pratiques et la mutualisation des compétences.

2. Champ de l'appel à projets

Le présent appel a pour objectif de labelliser des réseaux d'investigateurs qui collaborent de manière conjointe et coordonnée au sein des Hôpitaux Universitaires du Grand Ouest (HUGO), des actions dans les trois champs des activités académiques :

- ✳ **Soins** : mise en place de réunions de concertation pluridisciplinaires, organisation concertée de filières de soins de recours, échanges de bonnes pratiques, etc.
- ✳ **Enseignement** : organisation d'enseignements partagés ou de matériel pédagogique sur les premiers, deuxièmes et troisièmes cycles (EPP, simulation en santé, FMC, outils de formation...)
- ✳ **Recherche** : projets multicentriques, constitution de cohortes, réseaux d'investigateurs, recherche de financements, portage de projet par HUGO...

3. Critères d'éligibilité des réseaux

Pour être labellisés par le présent appel à candidature, les réseaux candidats devront remplir les conditions suivantes :

- ✓ Définir un plan d'action dans les 3 axes des activités académiques (soins, enseignement, recherche) associant obligatoirement les 5 CHU de HUGO : Angers, Brest, Nantes, Rennes et Tours, et le cas échéant, le CHU et Poitiers et/ou des établissements non universitaires de l'interrégion ;
- ✓ Démontrer au travers de publications co-signées, l'existence d'une collaboration existante en matière de recherche clinique entre les investigateurs des différents CHU ;
- ✓ S'engager à signer l'accord de consortium (cf. Annexe XXX) ;
- ✓ Accepter les principes d'affectation du chargé de mission avec un ou 2 autres réseaux labellisés et de partage d'expériences et de compétences entre les réseaux labellisés.

La volonté du GIRCI est de favoriser l'émergence de nouveaux réseaux.

4. Moyens mis à disposition des réseaux par le GCS HUGO

Les moyens mis à disposition des réseaux labellisés par le GCS HUGO dans le cadre du présent appel à candidatures sont les suivants :

- ✓ Financement d'un $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$ temps de chargé de mission/animateur partagé entre 2 ou 3 réseaux, pendant 2 ans renouvelable exceptionnellement 1 an. Ce chargé de mission/animateur sera recruté sur la base de la fiche de poste (cf. Annexe XXX) défini par le GIRCI et sur un statut d'ingénieur;
- ✓ Aide méthodologique ;
- ✓ Facilitation de l'accès aux ressources partagées/surcompétences HUGO ;
- ✓ Structure juridique capable de déposer en son nom à des AAP, permettant de rendre visible le travail collaboratif multi-sites et d'en assurer la promotion ;
- ✓ Le cas échéant, portage et gestion de crédits obtenus par le réseau.

5. Obligations du réseau labellisé

- ✓ Associer à minima les 5 CHU de l'interrégion Grand Ouest (Angers, Brest, Nantes, Rennes et Tours) ;
- ✓ Associer, le cas échéant, le CHU de Poitiers et/ou des établissements non Universitaires ;
- ✓ Respecter dans son animation et sa coordination, les principes généraux de HUGO d'une gouvernance partagée, incluant un principe d'alternance ;
- ✓ Prévoir que la 1^{ère} coordination soit portée par un CHU de l'interrégion GO ou un binôme CH-CHU de l'interrégion GO ;
- ✓ Rendre compte de son activité au GCS HUGO et faire état de la labellisation HUGO par tous moyens dans toute action de communication ;

- ✓ Prévoir l'autofinancement du réseau à court terme notamment avec l'insertion systématique de ligne budgétaire « réseau » dans tous les dépôts à des AAP, à l'exception du PHRCI ;
- ✓ Les financements non engagés seront restitués au GIRCI, notamment en cas d'impossibilité de mise en œuvre ou d'atteinte de ses objectifs initiaux par le réseau ;

6. Procédure de sélection

1) La coordination du GIRCI GO vérifiera les critères d'éligibilité

2) Chaque projet sera noté sur score maximum 60 points.

Ils seront évalués et noté selon une grille de sélection par :

- ✓ un rapporteur membre de la Commission d'Évaluation Scientifique (CES) du GIRCI GO
- ✓ un rapporteur directeur de la recherche d'un établissement membre de HUGO (ou son représentant)
- ✓ la coordination du GIRCI GO

Chacun donnera une note sur 20 et évaluera l'aspect structurant et Interrégional du projet, sa faisabilité, sa complémentarité par rapport à l'existant, sa conformité par rapport aux principes généraux de HUGO d'une gouvernance partagée, son ancrage et sa dimension stratégique interrégionale, et sa perspective d'autofinancement au terme du présent appel à candidatures.

3) La commission d'évaluation arrêtera la liste des projets soutenus et la répartition du ou des chargé(s) de mission.

7. Modalités d'évaluation des réseaux labellisés

Les réseaux labellisés par le présent appel à candidatures seront évalués par le COS du GIRCI à 1 an et 2 ans. Ces évaluations pourront conduire à :

- La suspension de la labellisation et des aides apportées par le GIRCI en cas de manquement à ses obligations par le réseau.
- La prolongation exceptionnelle de l'aide pour un an à l'issue des deux premières années de labellisation. Cette prolongation sera accordée s'il est apporté la preuve que tous les moyens ont été mis en œuvre pour atteindre l'autofinancement et qu'il est probable que cet autofinancement soit atteint grâce à une année supplémentaire.

8. Modalités de soumission

La gestion opérationnelle de cet appel à candidatures est confiée à la coordination du GIRCI GO.

Tous les documents nécessaires à la soumission d'un projet au présent appel à projets peuvent être téléchargés sur le site :

www.girci-go.org

Le coordonnateur dépose son projet à la DRCI référente. Le GIRCI GO ne recevra pas de dossiers directement transmis par le coordonnateur du projet.

Les DRCI transmettent leurs dossiers par voie électronique à i.ociepa@chu-tours.fr sous format pdf au plus tard le 21 septembre 2016.

Le nom du dossier transmis par courrier électronique est composé comme suit :

ACRONYME_NOM du porteur de projet_RESEAUX2016.pdf
ex : HUGOPEREN_DUPONT_ RESEAUX2016.pdf

Le message électronique de la DRCI est accompagné du tableau comprenant les renseignements suivants :

Nom et prénom du coordonnateur du projet	Acronyme du réseau	Thématique

9. Publication des résultats

La liste des projets retenus au financement sera publiée sur le site du GIRCI GO www.girci-go.org et chaque responsable de projet recevra une réponse écrite avec copie à la DRCI référente et/ou à la Direction d'établissement.

Toute action de communication ou publication faisant référence à un réseau financé dans le cadre du présent appel à projets doit mentionner « soutenu financièrement par l'Appel à candidature 2016 du GIRCI Grand Ouest ».

10. Calendrier de l'appel à projets

Lancement de l'appel à candidatures :	17/05/2016
Date limite de soumission	21/09/2016
Comité d'évaluation	16/11/2016
Date prévisionnelle de publication des résultats	18/11/2016
Évaluation à 1 an des réseaux labellisés	déc. 2017
Évaluation à 2 ans des réseaux labellisés	déc. 2018

11. Contacts

Pour toute information, la coordination du GIRCI Grand Ouest se tient à votre disposition :

Ilona OCIEPA i.ociepa@chu-tours.fr ☎ 02.18.37.05.48

Informations, textes et documents à télécharger sur le site : www.girci-go.org